

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

**FIEVRE EBOLA :
PREVENTION ET PREPARATION A
LA RIPOSTE**

Orientation des prestataires des secteurs public, parapublic et privé

Généralités sur la fièvre Ebola

5-PREVENTION

SE LAVÉR RÉGULIÈREMENT LES MAINS AU SAVON; ET RINCER AU JAVEL DILUÉ À 0,05 % SI POSSIBLE

Directives de la surveillance

CAS SUSPECT

Toute personne qui a séjourné en zone d'épidémie dans les 42 jours précédents le début de la maladie;

OU

Toute personne qui a été en contact avec une (ou des) personne(s) provenant d'une zone d'épidémie dans les 42 jours précédents le début de la maladie ;

Et

Qui se présente avec de la fièvre et des hémorragies comme des saignements des gencives, du nez, des conjonctives injectées, des taches rouges sur le corps, des selles sanglantes et/ou un mélaena (selles noirâtres), ou des vomissements de sang (hématémèse).

OU

Décède suite à un tableau de fièvre et des hémorragies comme des saignements des gencives, du nez, des conjonctives injectées, des taches rouges sur le corps, des selles sanglantes et/ou un mélaena (selles noirâtres), ou des vomissements de sang (hématémèse).

Directives de la surveillance

CAS SUSPECT

Au niveau communautaire, la définition de cas est :

Fièvre + hémorragie *devant faire l'objet d'une investigation immédiate*

Directives de la surveillance

SUJET CONTACT

Un **sujet contact** est toute personne n'ayant pas de symptômes;

mais qui a été en contact physique avec un cas ou avec les sécrétions ou excrétions d'un cas au cours des trois dernières semaines.

Directives de la prise en charge

- ❖ Isolement de tous les cas suspects
- ❖ Transferts des cas suspects par le SAMU au service des maladies infectieuses de Fann
- ❖ Prélèvement des premiers cas suspects où ils sont isolés, acheminés à **l'Institut Pasteur de Dakar par l'équipe de prélèvement avec le SAMU national** (seule structure habilitée à l'acheminement des prélèvements, tél :1515; 77 740 93 43; 77 253 97 73 ou 77 253 97 70) , accompagné de la fiche clinique
- ❖ traitement symptomatique des cas suspects

Directives de la prise en charge

Catégorie de risque	Description
Non défini	pas de certitude de contact
Absence de risque (Catégorie 1)	<ul style="list-style-type: none">• pas de contact avec le cas suspect symptomatique ni avec ses fluides corporels;• contact occasionnel,(partage de chambre avec le cas suspect, sans contact direct avec ses fluides corporels ni autre matériel potentiellement contagieux
Risque faible (Catégorie 2)	Contact direct avec le cas suspect symptomatique tels que soins médicaux ou infirmiers de routine, tenir des échantillons cliniques ou de laboratoire (mais pas les fluides corporels) <u>et porter un équipement de protection individuelle de manière adéquate</u>
Risque élevé (Catégorie 3)	Exposition non protégée de la peau et des muqueuses à du sang ou des fluides corporels potentiellement infectés présents sur le cas suspect, les habits et les draps ceci inclut de tenir des échantillons cliniques ou de laboratoire sans protection, l'exposition des muqueuses à des projections, une blessure par aiguille, les contacts intimes